

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES  
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

**DU 3 NOVEMBRE 2021**

Lors de sa séance du 3 novembre 2021 qui s'est tenue de 9h30 à 12h00, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers relevant des catégories 1 à 6 mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

▪ **Avis du Comité sur le projet d'actions de communication d'ecosystem pour 2022 :**

**Avis favorable**– avec :

12 votes favorables (membres nommés sur proposition de FIEEC, FCD, FICIME, GIFAM, AFNUM, FEI, SNEFID, ESS France, AMF, CNR, AdCF, FNE, UNAF)

0 vote défavorable

2 abstentions (membres nommés sur proposition de FEDEREC et de FNADE)

▪ **Avis du Comité sur la désignation du membre chargé de présenter le bilan annuel de l'activité du Comité à la commission inter-filières (article D.541-98 Code env.)**

**A l'unanimité**, les membres du Comité présents ont désigné Sylviane Oberlé (AMF) en qualité de membre chargé de présenter le bilan annuel de l'activité du Comité à la commission inter-filières